PRÉ INSCRIPTION SCOLAIRE
20…/20…

Ville de Saint-Pierre

Secteur :

Dérogation :

Cadre réservé à l'administration

L'INSCRIPTION

Les inscriptions en maternelles et élémentaires publiques de la Ville relèvent de la compétence du Maire.

Elles se déroulent en deux étapes successives et obligatoires :

1– Pré inscription auprès du service des inscriptions scolaires de la Ville

Le dossier doit être entièrement rempli et signé avec la photocopie des pièces demandées.

L'affectation dans une école est déterminée en fonction de deux principaux critères :

① **Votre adresse de résidence**, afin de déterminer l'école de votre secteur

② **La capacité d'accueil** de celle-ci

Si la capacité d'accueil de l'école de secteur est atteinte, vous serez automatiquement orienté vers la plus proche à proximité.

2– Admission à l'école :

L'admission définitive se fera auprès de la direction de l'établissement d'affectation sur présentation du certificat d'inscription fourni par la mairie après validation.

Des pièces complémentaires vous seront demandées par l'école pour finaliser l'admission.

DEROGATION

Une demande de dérogation peut être adressée au Maire, elle constitue une exception au principe de scolarisation dans l'établissement du secteur scolaire.

Cette demande doit être motivée par un courrier et justifiée par **un ou plusieurs critères (Cf p.4).**

⚠ Toute demande de dérogation ayant fait l'objet d'une réponse de la Mairie, ne pourra faire l'objet d'une réclamation.

Direction de l'éducation-Mairie de Saint-Pierre-BP342-Rue Méziaire-Guignard
97448 Saint-Pierre Cedex
Mail: inscriptions.scolaires@saintpierre.re
0262.96.65.36

PIECES A FOURNIR POUR LA PRE INSCRIPTION SCOLAIRE

(COPIES + ORIGINAUX)

□ Pièce d'état civil :

- Livret de famille complet

ou Acte de naissance **(- 3mois)** + Pièce d'identité du responsable légal.

□ Justificatif d'adresse :

- Facture **(- 3 mois)** : EDF/EAU/téléphone Fixe/BAIL.

- Si hébergement : Attestation d'hébergement, accompagnée de la facture et Pièce d'identité de la personne qui héberge.

□ Complément d'adresse :

- La notification de la CAF **(- 3 mois).**

□ Pièce complémentaire :

- En cas de divorce ou de séparation : une copie du jugement.

- En cas de garde alternée : attestation sur l'honneur signée par les parents précisant l'adresse retenue pour l'inscription.

- En cas de prise en charge de l'enfant par une tierce personne :

  * Jugement ou Ordonnance provisoire du Juge des Affaires familiales (Seul le Juge des Affaires Familiales peut prononcer la délégation de l'autorité parentale à un tiers ou à un organisme spécialisé).

  * Pièce d'identité de la tierce personne qui prend en charge l'enfant, ainsi que son justificatif d'adresse.

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU SERVICE

Article 441-1 Modifié par Ordonnance n°2000-916 du 19 septembre 2000 - art. 3 (V) JORF 22 septembre 2000 en vigueur le 1er janvier 2002
Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.
Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.

ENFANT(S) A SCOLARISER

Nom	Prénom	date de naissance	lieu de naissance	Ecole actuellement fréquentée	Demande de Dérogation	M/F	Classe demandée

RESPONSABLE LEGAL 1

☐ Mme. ☐ M. Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Nom :	Date de naissance :
Prénom(s) :	Lien avec l'enfant :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel domicile :	Tel portable :
Tel travail :	N° allocataire CAF :
Courriel :	

RESPONSABLE LEGAL 2

☐ Mme. ☐ M. Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Nom :	Date de naissance :
Prénom(s) :	Lien avec l'enfant :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tel domicile :	Tel portable :
Tel travail :	N° allocataire CAF :
Courriel :	

SITUATION FAMILIALE

Marié(e) □ Célibataire □ Divorcé(e) □ Pacsé(e) □ Vie maritale □ Veuf (ve) □ Séparé (e) □

Garde alternée : □ OUI □ NON

*Si OUI , voir les pièces à fournir. (page 2)

DEMANDE DE DEROGATION

Pour le(s) motif(s) suivant(s) : **(cocher la ou les cases concernées)**

☐ élève en situation de handicap. **(Fournir un justificatif médical)**

☐ élève nécessitant une prise en charge médicale importante près de l'école. **(fournir un certificat médical)**

☐ élève dont un frère ou une sœur est scolarisé (e) dans l'école ou le groupe scolaire. **(fournir un certificat de scolarité)**

Nom	Prénom	Date de Naissance	Classe et école fréquentées actuellement

☐ emploi à proximité de l'école. (**fournir un justificatif de l'employeur)**

☐ scolarisation demandant l'emploi d'une tierce personne. (**fournir un justificatif signé par la tierce personne, un justificatif d'adresse et la pièce d'identité de la personne concernée.**

☐ élève dont le domicile est situé en limite de secteur.

☐ élève déjà scolarisé, souhaitant intégrer l'école de son secteur.

- -

Je soussigné(e) _____

déclare sur l'honneur que les informations renseignées dans le formulaire sont exactes.

Je confirme avoir pris connaissance (en page 2) des sanctions pénales encourues.

Responsable 1	Responsable 2
Fait à _____ Le _____ Signature	Fait à _____ Le _____ Signature

Direction de l'éducation-Mairie de Saint-Pierre-BP342-Rue Méziaire-Guignard
97448 Saint-Pierre Cedex
Mail: inscriptions.scolaires@saintpierre.re
0262.96.65.36